



*PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 juin 2024*

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 juin (25 juin 2024), à 19h00,
Le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire, à la Mairie de Larnaud sous la présidence de **David GUYOT**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2024.

Présent(e)s : BORNOT-FAIVRE Carine, GUYOT David, MARTY Paule, NOBLET Jean-Yves,
NOBLET Patrick, PERRON Gaël, ROUSSET Ghislain, TACCHINI Olivia, VERNET Corinne.

Absent : LAUBEPIN Ivan.

Excusés : BLONDEAU-BOZON Sophie, GORSE Cyril, GUERRET Laurent, NAUDIN Martine.

Secrétaire de séance : MARTY Paule.

Nombre de conseillers : Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 14 - Présents : 9 -
Votants : 9

ORDRE DU JOUR

M. le Maire demande au conseil l'autorisation de pouvoir ajouter un point à l'ordre du jour :

- Convention stérilisation des chats errants, Arche de Jules

Pour : Unanimité

Approbation du précédent compte-rendu en date du 28 mai 2024

Pour : Unanimité

Urbanisme

1) Point sur les dossiers en cours

M. le Maire fait le point sur les dossiers déposés, acceptés ou refusés depuis la dernière
séance.

Déclaration Préalable	Appentis Terrasse	Retiré	Non Communicable
Déclaration Préalable	Changement huisseries SDF	Accepté	Commune Larnaud
Déclaration Préalable	Piscine	En cours	Non Communicable
Permis de Construire	Micro-crèche	En cours	Non Communicable
Permis de Construire	Bureaux	En cours	Non Communicable
Permis de Construire	Gîtes	En cours	Non Communicable
Permis de Construire	Appentis Terrasse	En cours	Non Communicable
Permis de Construire	Maison individuelle	En cours	Non Communicable



Affaires Générales

- 2) Point à date sur l'avancement du projet micro-crèche**
Le permis de construire est en cours d'instruction. Le dossier DETR définitif a été déposé en Préfecture le 6 juin. En attendant 2 bonnes nouvelles :
- Avis technique favorable pour notre dossier pour une subvention à hauteur de 120.000 euros.
 - Le Département nous a octroyé une subvention au titre du dispositif "politique habitat – Parc Public".
5000 € pour les logements de la Poste
30.000 pour ceux de la crèche. (Contre 18.000 attendus)
M. le Maire a rendez-vous le 26 juin en Préfecture pour tenter d'appuyer le dossier et d'obtenir des réponses sur les autres demandes de subventions déposées.
- 3) Présentation de l'étude de faisabilité « Réseau de Chaleur »**
M. NOBLET Jean-Yves, responsable de la commission bâtiments revient sur la présentation de l'étude de faisabilité du réseau de chaleur par le cabinet B2Ec
- 1ère hypothèse : Crèche - Primaire et logements de la Poste
 - 2ème hypothèse : même périmètre + mairie et salle des fêtes.
- 2 solutions sont envisagées : le bois déchiqueté ou pellets.
Il ressort de cette présentation que le bois déchiqueté présente plus d'inconvénients (manipulation, livraison, entretien, fréquence d'approvisionnement) que les pellets, tout en offrant un rendement légèrement moindre :
- 100 % autonome avec les pellets avec 2 petites chaudières (préférable à une grosse en cas de panne car il faudra assurer le chauffage d'une crèche et d'une école).
Approvisionnement 3 à 4 fois par an. Génère beaucoup moins de cendres.
 - 95% pour le bois déchiqueté. Il y a donc nécessité de garder le gaz pour assurer le complément de 5%.
Approvisionnement 1 fois / semaine. Prévoir d'enlever les cendres de manière très régulière.
- Variante 1 : bois déchiqueté = 346 096,00 € TTC
Variante 2 : Pellets = 302 609,00 € TTC
Ces chiffrages tiennent compte de toutes les études et frais annexes. Pas de modifications à prévoir sur le bâtiment existant pour accueillir la chaufferie.
- 4) Organisation des élections**
M. le Maire présente aux conseillers le tableau de permanence établi à partir de leurs demandes. Les conseillers procèdent aux derniers ajustements et valident leur présence.
- 5) Organisation des Jeudis de Pays**
2 à 3 personnes de l'OCA (Office de Commerce et d'Artisanat) seront présents le 18 juillet.
M. Guyot a rendez-vous avec l'électricien le 27 juin 17h30.
Le montage des chapiteaux se fera le jeudi après-midi.
L'association « Les amis de la nature » veut bien prêter ses tables en plastiques (moins lourdes) mais pas pour rester à côté des barbecues.



Mme MARTY interroge les conseillers afin de savoir qui sera présent le 17 matin pour aller chercher les autres tables à Commenailles, ainsi que le 18 après-midi et soir.

20h35 arrivée de Laurent GUERRET

M. GUERRET Laurent indique qu'il sera présent pour s'occuper des barbecues avec M. NAUDIN Claude.

Prévoir assiettes en carton.

Faire un appel aux bénévoles sur panneau Pocket avec RDV le 15 juillet à 18h00 pour se répartir les tâches.

Patrick NOBLET, Georges MARTY et notre employé communal se chargeront d'aller chercher les tables la veille à Commenailles.

L'extinction nocturne de l'éclairage public, initialement prévue au 1er juillet sera reportée au 22 juillet 2024.

Voirie

6) Validation du marché simplifié « Parking Salle des fêtes » - Délibération

M. le Maire présente au conseil le retour de l'appel d'offre pour le projet du parking. A l'issue de la présentation des offres, les entreprises pressenties sont :

- Parking : FAMY
- Espaces verts et clôture : Rousset Paysages
- Marquage – signalisation : Markosol

Montant total de l'opération 67 616,98 euros.

Chaque entreprise sera notifiée séparément au fil de l'avancement du programme.

Pour : Unanimité

7) Voie Verte : itinéraire provisoire

M. le Maire rappelle que nous sommes toujours sur l'itinéraire provisoire.

Le département a mis en place une partie du fléchage de cet itinéraire, reste à finaliser la partie "Carrefour de la Malatière" jusqu'à la sortie de Larnaud.

2 panneaux cartes seront également posés de part et d'autre de la portion Villevieux / La Grange-Bedey).

Lien Social

8) Commission Jeunes : information boîte à livres.

Celle-ci sera finie de peindre cette semaine et mise en place sur son socle définitif devant l'école primaire.

L'appel aux dons de livres n'a pas porté ses fruits. Une autre permanence aura lieu le 26 juin entre 16h00 à 19h00.

Mme MARTY sollicitera également les médiathèques du territoire.

Une petite inauguration aura lieu en même temps que la kermesse de l'école le 29 juin, en présence des jeunes et des bénévoles ayant participé à sa fabrication.

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – mairie@larnaud.fr – www.larnaud.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



9) Chats errants

M. le Maire expose que nous sommes à nouveau saisi pour une prolifération de chats errants, notamment sur le quartier « Rue du François / Route de Fontainebrux ». Contact a été pris avec l'association « Fight for Animals » à Recanoz qui peut nous assister dans une campagne de stérilisation. M. le Maire demande au conseil l'autorisation de signer une nouvelle convention, sur le même principe que celle signée l'an dernier : prise de la stérilisation d'une dizaine de chats maximum, dans la limite des sommes inscrites au BP 2024.

Pour : unanimité

Questions diverses

21h38 Départ de ROUSSET Ghislain

10) Retour sur les diverses réunions

SCOT :

A peine 10 communes étaient représentées sur 5 communautés de communes pour une réunion qui va influencer sur la rédaction des futurs PLUi qui devront se conformer aux préconisations du SCOT (Schéma de Cohésion Territoriale).

En 2026 les différentes Communauté de Communes devront répartir sur leurs territoires respectifs les zones constructibles.

Conseil école et vie scolaire :

Une année scolaire limpide où tout s'est bien passé, à tous les niveaux.

Effectifs en légère baisse pour l'année prochaine. 12 PS arrivent. L'effectif maximal des classes sera de 24 enfants en GS CP et CE1. Il semble que tous les enfants devraient tenir en maternelle, il ne serait donc plus nécessaire d'avoir 2 ATSEM.

Le budget de fonctionnement a été contenu et le coût par élève se maintient.

Travaux à prévoir dans la salle informatique : enlever les ordinateurs en attente d'une attribution de tablettes.

Convention des frais de fonctionnement à revoir avec les communes de Fontainebrux et de Les Repôts.

Quid du petit local dans la cour de la maternelle ? La maîtresse souhaiterait pouvoir y stocker du matériel.

Recyclage des papiers : l'association « Les amis de la nature » ne semblent pas intéressée pour reprendre la collecte à la place des chasseurs. L'APE sera sollicitée à nouveau.

Développement économique :

Synergies entreprises : échanger entre les entreprises pour mutualiser certains services. 60 pistes ont été dégagées pour travailler ensemble.

Une plateforme d'annonce a également été présentée pour pouvoir proposer du matériel à mettre à disposition.



Mairie de Larnaud



Jurabsolu :

Quelques difficultés financières. Travaillent beaucoup avec des stagiaires. Une voiture a été achetée, ainsi qu'une remorque pour emmener les vélos en location.

22h00 départ de TACCHINI Olivia

Dorénavant l'office du tourisme prendra une commission sur la vente des billets pour les différentes activités afin de générer quelques revenus et réduire ses pertes financières.

11) Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

La Secrétaire, Paule MARTY

Le Maire, David GUYOT

